

MINISTERE DES MINES

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI  
-----



**Compte Rendu de la première 2017 du Comité de Pilotage  
de l'ITIE-Mali.**

Bamako le 20 Mars 2017.

119

L'an Deux Mille Dix Sept et le Vingt Mars, s'est tenue de 10h à 15h 45 mns dans la salle de réunion de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM), une session du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives ITIE.

Toutes les structures conviées étaient représentées, excepté les personnes ci-après :

- Soussourou DEMBELE, Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Barema BOCOUM, Chargé de mission, Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Jacques CISSE, Conseiller Technique Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières ;
- Le représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- Honorable Bakary FOMBA, Député à l'Assemblée Nationale ;
- Honorable Boubacar SISSOKO, Député à l'Assemblée Nationale ;
- Yaya SOUMARE, Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) ;
- Sidiki KEITA, Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) ;
- Mahamane DÉDEOU, Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) ;
- Le représentant de ROBEX NAMPALA ;
- Le représentant de DIAMONT CEMENT / WACEM ;
- Habiboulaye DIALLO Randgold Mali Sarl ;
- Adama BAGAYOKO SOMISY SA
- Issiaka Gouro SANOGO, CAD-Mali ;
- Le représentant de la Direction Générale des Impôts.
- Le représentant de Glencar/Goldfields ;
- Le représentant d'Iamgold ;
- Le représentante SOMIFI ;
- Le représentant de COVEC.

#### **I. Cérémonie d'ouverture :**

Elle a consisté aux mots de bienvenue de Monsieur Django Mady COULIBALY ; Conseiller Technique au Ministère des Mines, représentant le Ministre des Mines, Président du Comité

de Pilotage de l'ITIE-Mali, à l'amendement de l'ordre du jour et à la vérification du quorum de présence.

Dans son mot de bienvenue, le Président après avoir remercié les uns et les autres pour leur présence, a transmis les salutations du Ministre des Mines qui selon ses dires était sur les lieux pour présider la rencontre, que c'est à la toute dernière minute qu'une urgence lui a amené à se retirer prématurément.

L'amendement a consisté à intégrer à l'ordre du jour la présentation du compte rendu de la dernière rencontre du Comité de Pilotage.

## **II. Ordre du jour:**

A l'ordre du jour fut retenus les points suivants :

- **La validation du compte rendu de la dernière rencontre du Comité de Pilotage ;**
- **État de publication du rapport ITIE 2015 ;**
- **Discussion sur le processus de déconcentration de l'ITIE-Mali ;**
- **Validation des commentaires du Comité de Pilotage sur le rapport de validation du Mali ;**
- **Validation du Plan de Travail Triennal 2017-2019 de l'ITIE-Mali ;**
- **Divers.**

## **III. Déroulement de la rencontre :**

### **1- Validation du compte rendu de la dernière rencontre du Comité de Pilotage.**

Le Secrétaire Permanent de l'ITIE-Mali a présenté le compte rendu de la dernière rencontre du Comité de Pilotage qui s'était tenue le 22 Décembre 2016 sur la validation des rapports ITIE 2014-2015, la validation de la feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle des sociétés extractives et les divers. Après cette présentation les participants ont trouvé le compte rendu fidèle et l'ont validé, ce qui a permis d'aborder le deuxième point inscrit à l'ordre du jour.

### **2- État de publication du rapport ITIE 2015 :**

A ce niveau il a été rappelé que la publication du rapport ITIE 2015 initialement prévue pour 2016 a été décalée pour 2017 en vue de permettre aux régies financières et à certaines sociétés extractives de fournir les formulaires de déclarations certifiés et les états financiers audités. Concernant les régies financières, la Section des comptes de la Cour Suprême affirme n'attendre que les documents nécessaires (**formulaires de déclaration dûment renseignés, et pièces**

**justificatives**) pour pouvoir procéder à la certification des comptes. L'absence des représentants du Ministère de l'Économie et des Finances n'a pas permis d'avancer sur ce point.

Pour ce qui est des sociétés extractives, un tableau de bord ci-dessus, retraçant l'état de fiabilisation des formulaires de déclaration a été présenté à l'assistance et les sociétés dont les données étaient insuffisantes ont été priées de donner des explications à ces insuffisances.

Abréviation	Soumission formulaire	Formulaires de Déclaration		États Financiers	
		FD signé par le Management	FD certifié par un auditeur	EF 2015 certifiés (oui/non)	Rapport d'audit /Lettre d'affirmation
Somilo SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Goukoto SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
<b>Sémio SA</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>Non</b>
Semos SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Morila SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Somisy SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Yatela SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Somika SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
<b>DCM SA</b>	Oui	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Oui	<b>Non</b>
Socarco Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
<b>RobexNampala</b>	Oui	Oui	<b>Non</b>	Oui	Rapport du CAC
RandGold Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Glencar Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
<b>CMM</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>Non</b>
MMR SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
<b>SEMM</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>Rapport du</b>

					CAC
STONES	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
COVEC	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
ETRUSCAN	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Legend Gold	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
NEVSUN	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
SOMIFI	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
WASSOUL'OR	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Songhoi Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Toguna SA	Oui	Oui	Oui	Non	Non
IAMGOLD Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Goldfields Sarl	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport du CAC
Petroma	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	28	27	26	27	21

Pour SEMICO sa, elle ne peut pas produire maintenant le rapport d'audit du Commissaire Aux Comptes (CAC) du fait d'un litige pendant devant les juridictions ;

Pour TOGUNA sa, elle ne peut pas fournir d'états financiers et de rapport d'audit puisque en 2015 elle n'a pas réalisé d'exploitation à cause de l'insécurité au Nord Mali qui l'empêche de travailler sur son site à Tilemsi ;

Les sociétés PETROMA et Etruscan ont demandé un délai de grâce pour fournir les informations manquantes ;

Les sociétés DCM SA, Nampala SA, Nevsun n'avaient pas de représentant dans la salle.

Ainsi au vue de ces retards dans la fourniture des informations manquantes par certaines sociétés il a été proposé de prendre des mesures coercitives ce qui a amené le représentant du Ministère de la Justice de demander si en la matière des sanctions sont prévues par des textes. Et d'ajouter que dans la négative, il ne serait pas possible de sanctionner sans base juridique.

En définitive l'assemblée a retenu la nécessité de poursuivre le dialogue avec les sociétés déficientes pour voir dans la mesure du possible comment elles peuvent se rattraper.

### **3- Discussion sur le processus de déconcentration de l'ITIE-Mali :**

Un rappel des faits a fait comprendre à l'assemblée que :

- l'idée de déconcentration de l'ITIE est partie d'une recommandation du Comité de Supervision organe stratégique et d'orientation de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali et du souhait des populations riveraines des mines qui lors des campagnes de dissémination ont exprimé le besoin d'avoir une ITIE locale en leur sein. Elles argumentèrent que la dissémination est en général une seule fois par an. Après la dissémination elles ne voient plus l'ITIE qu'une année plus tard alors qu'elles souhaiteraient avoir un bureau ou une structure ITIE à leur coté pour pouvoir d'ébattre assez souvent des questions de gestion des industries extractives qui leur concernent tant ;
- une étude commanditée par la banque mondiale a traité de la possibilité de la mise en œuvre de l'ITIE au niveau local. De cette étude, il a été recommandé des modèles susceptibles d'être adaptés aux réalités du Mali pour deux zones pilotes (Kéniéba et Yanfolila) pour expérimenter l'ITIE locale.
- des campagnes d'information et de sensibilisation sur la mise en œuvre de l'ITIE locale ont été menées à Keniéba et Yanfolila, les populations des zones concernées ont accueillies favorablement l'idée ;
- un projet de communication écrite pour la mise en œuvre de l'ITIE au niveau local avait été soumis à l'appréciation du Comité de Pilotage qui, à travers la société civile a rejeté catégoriquement ce projet au motif que le Comité de Pilotage n'a pas été impliqué à l'élaboration de ce document.
- ce projet de communication a été suspendu et il a été décidé d'en débattre aujourd'hui pendant la session.

De ces débats on peut retenir que la composante Société Civile trouve non urgente la mise en œuvre de l'ITIE locale et propose de le mettre en veille en attendant de régler les problèmes de fiabilisation des données pour la production du rapport ITIE 2015 qui urge.

La composante Société Minière se demande si l'ITIE-Mali est mature pour prétendre à sa déconcentration vu les difficultés de gouvernance et de collecte de données fiables et exhaustives au niveau national qui prévalent.

Quant à la composante Administration, elle a proposé de continuer la réflexion pour voir comment on pourrait avancer sur ce dossier.

Il a été recommandé de capitaliser les voyages d'études entrepris par le Comité de Pilotage dans des pays pour s'imprégner de leurs expériences entre autre en matière de déconcentration de l'ITIE (Burkina Faso, Togo, Cameroun et Coté d'Ivoire).

#### **4- Validation des commentaires du Comité de Pilotage sur le rapport de validation du Mali**

Conformément à la Norme ITIE, le processus de validation du Mali a commencé en juillet 2016, selon la procédure le Comité de Pilotage a apprécié le rapport initial élaboré par le Secrétariat International, le second rapport produit par un Validateur Indépendant a été soumis à l'appréciation du Comité de Pilotage. Une commission ad hoc composée des représentants de chaque collègue du Comité de pilotage a préparé une réponse au rapport du Validateur Indépendant. Les éléments de réponse qui avaient été soumises à l'analyse du Comité de pilotage pour observations ont été présentés à l'assistance pour une dernière analyse avant son adoption. Après examen du document par les parties prenantes, le Comité de Pilotage a chargé le secrétariat permanent de porter les amendements avant de l'envoyer au Secrétariat International.

#### **5- Validation du Plan de Travail Triennal 2017-2019 de l'ITIE-Mali :**

Un projet de plan de travail triennal inspiré des priorités dégagées par le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) et la Politique Minière du pays a été présenté au Comité de Pilotage.

Ce projet de plan regroupe les axes stratégiques suivants : Cadre légal et réglementaire, Gouvernance du Groupe Multipartite, Transparences des titres et des conventions miniers et pétroliers, Divulgarion des Propriétaires Réelles des Sociétés Extractives, Pérennisation du processus.

Pour chaque axe stratégique des objectifs prioritaires ont été définis, des difficultés et éventuels obstacles ont été identifiés, des activités ont été proposées, des résultats attendus définis et des coûts de réalisation ont été estimés pour chaque activité et le Comité de Pilotage a été retenu pour responsable de la réalisation des activités.

Ainsi le Comité de pilotage a analysé et porté des observations de fond et de forme sur le document notamment revoir la formulation de certaines activités, ajouter une colonne traitant des indicateurs de mise en œuvre et responsabiliser les commissions (commission Collecte et Audit,

commission Renforcement des Capacités, commissions Communication) au lieu du Comité de Pilotage qui paraît assez vague comme niveau de responsabilisation d'une tâche spécifique.

C'est à la suite de ces débats que le Comité de Pilotage a validé le Plan d'action Triennal 2017-2019 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

#### **6- Divers :**

Dans les divers il a été question de la mise à disposition par le PAGIE (Projet d'Appui à la Gouvernance des Industries Extractives), d'un Assistant Technique au Secrétariat Permanent ITIE qui commencera à partir du mois d'Avril prochain.

Par ailleurs il a été demandé à ce qu'on évite les rencontres du Lundi matin premier jour de la semaine après deux jours d'absence des bureaux. Plus rien d'autre n'était inscrit à l'ordre du jour la séance fut levée.

#### **Le Rapporteur**



Mamadou dit Mamou YAFFA  
Chargé du Renforcement des Capacités  
Secrétariat Permanent de l'ITIE

#### **Le Président de Séance**



Django Mady COULIBALY  
Conseiller Technique  
Ministère des Mines